Côte Saint-Luc

AU COURANT

Été 2021

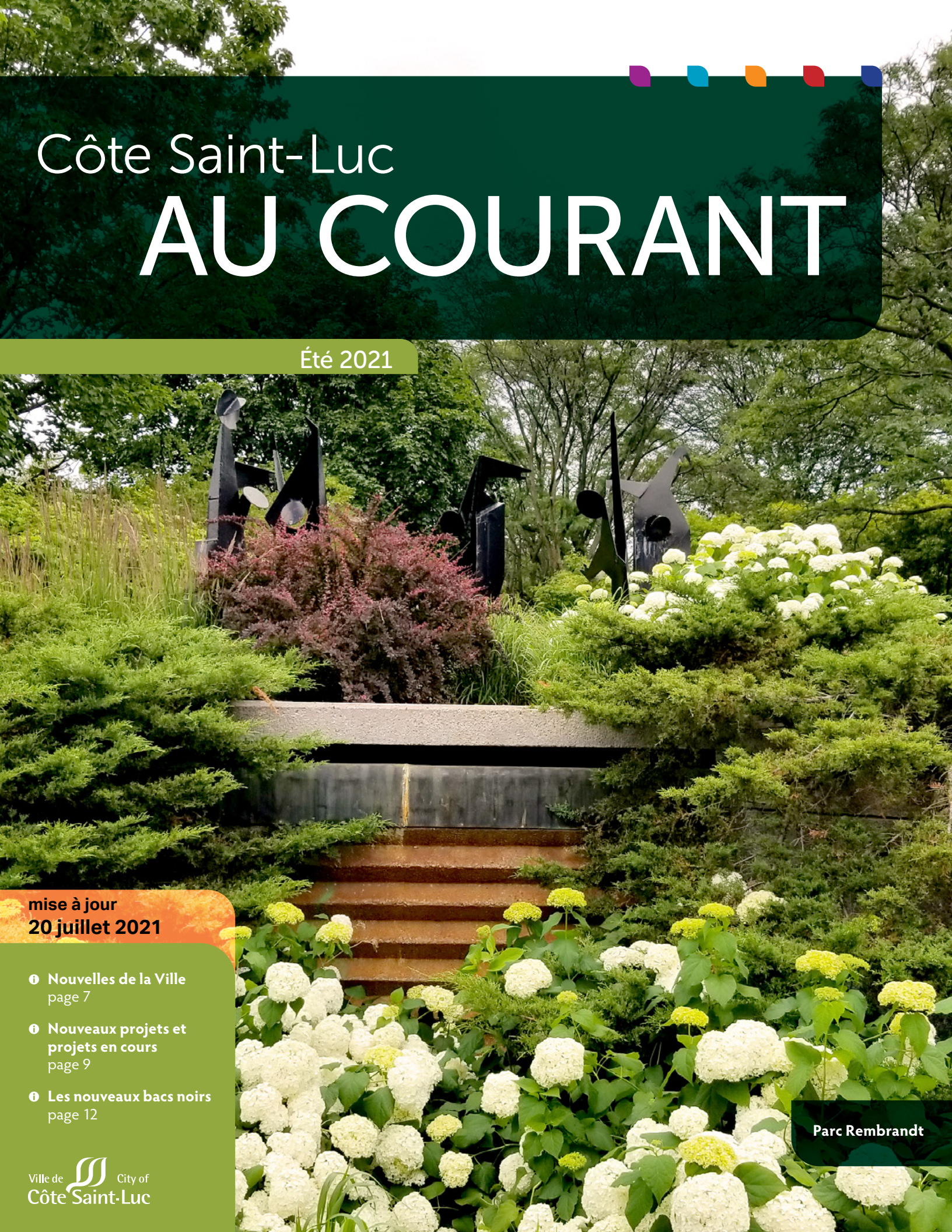

mise à jour
20 juillet 2021

- **Nouvelles de la Ville**
  page 7
- **Nouveaux projets et projets en cours**
  page 9
- **Les nouveaux bacs noirs**
  page 12

Parc Rembrandt

Ville de Côte Saint-Luc
City of Côte Saint-Luc

Message du maire

Mitchell Brownstein

514-485-6936

mbrownstein@cotesaintluc.org

www.mitchellbrownstein.ca

@mbrownsteincsl

@mitchellbrownsteincsl

(*ci-dessus, en haut)* Le maire Brownstein en compagnie de Cecile Klein le jour de son 114e anniversaire et de sa fille, Harriet Nussbaum.
(*ci-dessus, en bas)* Le maire Brownstein et des dizaines de membres de la communauté ont encouragé le public à se faire vacciner dans une vidéo tournée en juin 2021. Pour visionner la vidéo : **CoteSaintLuc.org/videos**.

Les 15 derniers mois ont été très difficiles pour beaucoup d'entre nous. Jamais, depuis la Deuxième Guerre mondiale, notre vie n'a été autant bouleversée. Pour beaucoup, la pandémie a été marquée par la perte d'un emploi et le stress qu'elle engendre. Dans les écoles, les enfants ont dû suivre de nouvelles règles. Les mariages, les remises de diplômes et bien d'autres événements de la vie ont été reportés ou se sont déroulés différemment. Et malheureusement, beaucoup trop de gens ont perdu un être cher.

Les services municipaux ont aussi été perturbés, car les villes ont dû s'adapter aux nouvelles règles du gouvernement du Québec. Nous avons essayé d'équilibrer la prestation de nos services avec la santé et la sécurité de nos résidants. Bien souvent, le conseil municipal a dû prendre des décisions en faveur de la sécurité, compte tenu du nombre de cas de COVID-19 dans notre communauté.

Au moment où j'écris ces lignes, à la fin juin, 21 623 résidants (soit 66,6 %) ont reçu au moins une dose du vaccin, et 8 846 ont reçu deux doses. Si l'on tient compte du fait que le vaccin n'est actuellement disponible que pour les personnes âgées de 12 ans et plus, cela signifie qu'il y a environ 5 000 autres personnes admissibles pour le vaccin qui ne l'ont pas encore reçu. Si vous n'avez pas encore été vacciné, je vous invite à le faire dès que possible. Nous avons préparé une vidéo en 13 langues présentant des personnes de notre communauté qui vous encouragent à vous faire vacciner. Vous pouvez la visionner à **CoteSaintLuc.org/videos**.

Pendant la pandémie, Côte Saint-Luc a progressé dans plusieurs de ses projets, notamment les analyses d'eau, l'intensification de notre programme de filtres à eau, l'introduction d'une remise sur l'installation d'une borne de recharge à domicile pour véhicules électriques et un programme plus élaboré de plantation d'arbres. La rénovation du parc Kirwan au coût de plusieurs millions de $, dont 3,9 millions proviennent de subventions fédérales et provinciales, commencera cet automne. Nous avons également apporté des améliorations à plusieurs autres parcs : un nouveau terrain de basketball au parc Rembrandt, de nouvelles clôtures, de nouveaux bancs au parc Trudeau, la réfection des toits de chalets, des sentiers repavés, l'ajout de tables et de nouvelles structures d'ombrage, etc. Des lampadaires D.E.L. ont été installés un peu partout dans la ville, souvent avec de nouveaux poteaux, afin de mieux éclairer nos rues et d'économiser sur notre facture d'électricité. Nous uniformisons les bacs utilisés par les résidents de maisons unifamiliales et duplex, en introduisant le nouveau bac roulant noir avec couvercle et des roues.

Un de nos projets les plus importants est le remplacement des conduites d'eau appartenant à la ville près des maisons construites avant 1976. Dans de nombreux cas, les conduites d'eau sont en plomb. Nous les remplaçons par du cuivre pour garantir une eau potable de meilleure qualité. Il s'agit d'un énorme projet qui s'étend sur plusieurs années. Côte Saint-Luc remplacera systématiquement ces conduites lors de la réfection des rues et des trottoirs. À court terme, afin d'atténuer les risques pour la santé associés au plomb, nous offrons aux maisons unifamiliales et aux duplex touchés une remise sur les filtres à eau et les systèmes de filtration d'eau sous évier. N'oubliez pas que si vous vivez dans un immeuble d'appartements, votre conduite d'eau n'est pas en plomb. Si vous vivez dans une maison unifamiliale ou un duplex construit en 1976 ou après, votre conduite d'eau n'est pas non plus en plomb. Dans les pages du présent bulletin *Au Courant*, vous trouverez plus d'informations à ce sujet et sur certains autres projets que j'ai mentionnés ici.

Nous continuons le travail sur nos initiatives Villes intelligentes pour aider les entreprises et les personnes âgées, et sur les initiatives Mobilité avant tout en faisant avancer les projets concernant le prolongement Cavendish, le transport rapide et la possibilité d'une gare au Centre commercial Côte Saint-Luc et au Carré Décarie, en plus du corridor vert de 27 kilomètres de sentiers de vélo et de marche qui traversera notre ville.

Au cours des derniers mois, nous avons été témoins de la découverte de fosses communes près des pensionnats autochtones, de menaces visant la communauté juive et la communauté asiatique partout en Amérique du Nord, et de l'attaque horrible contre une famille musulmane à London, Ontario. La pandémie, combinée aux tensions économiques, a fait des communautés minoritaires la cible de la haine. Côte Saint-Luc est une communauté multiculturelle, multiethnique et multilingue. Nous continuerons de nous élever contre la haine et l'intolérance. Je me suis exprimé haut et fort sur ce sujet. Je continuerai également à m'opposer à certains éléments du projet de loi 96 qui représente une menace pour les droits des minorités et les droits individuels, et je continuerai à le faire.

J'espère sincèrement que les jours les plus sombres de notre génération touchent à leur fin. Tout comme après l'épidémie de grippe espagnole de 1918, je crois que nous entrons dans une période qui rappelle les années folles. Alors, profitez pleinement de la vie à mesure que nous nous rapprochons d'un retour à la normale. Si vous avez des questions ou des commentaires, peu importe à quel sujet, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Mitchell Brownstein
Maire

Votre conseil municipal

Oren Sebag Conseiller—District 1

514-485-6945 osebag@cotesaintluc.org

Portefeuille: Sécurité civile, Citoyens en patrouille (vCOP)

Ce fut toute une année ! En tant que conseiller responsable de la protection civile et en tant qu'infirmier, j'ai eu l'occasion de voir toutes les facettes de cette pandémie. Nous avons réagi rapidement en déclarant l'état d'urgence et en priorisant les initiatives permettant à tous de disposer du maximum de ressources. Mon principal objectif était la santé et la sécurité des résidants. Toutefois, je voulais également m'assurer que nous puissions garantir que les services de sécurité publique soient effectués avec soin tout en veillant à ce que nos résidants bénéficient de services de qualité.

Alors que la plupart des services municipaux étaient en veille, nous avons travaillé très fort pour faire en sorte que notre service de premiers répondants, SMU, revienne le plus rapidement possible. Je suis heureux que nous avons rétabli le programme vCOP et permettons à davantage de bénévoles de s'y joindre. Nous possédons et nous gérons maintenant une nouvelle école de formation pour les premiers répondants qui fait l'envie de la plupart des villes. Tout cela est possible grâce à la solide gouvernance que nous avons mise en place. J'ai le sentiment que, collectivement, le service de sécurité publique est le meilleur que la ville n'ait jamais eu, et ce, de la direction jusqu'à nos bénévoles.

Pour ce qui est de mon district, je continue à travailler sur des dossiers majeurs tels que le réaménagement du Carré Décarie et la circulation quotidienne sur la rue Vézina. J'ai veillé à informer régulièrement mes résidents par le biais de bulletins d'information écrits, de réunions virtuelles et en étant à l'écoute chaque fois qu'ils appellent sur mon cellulaire.

Il y a encore beaucoup à faire et beaucoup de choses que j'aimerais voir se réaliser avant la fin de mon mandat. Sur cette note, je souhaite à tous les résidents un été sain et agréable.

Mike Cohen Conseiller—District 2

514-485-6945 mcohen@cotesaintluc.org @mikecohencsl

@MikeCohenDistrict2 mikecohen.ca

Portefeuille: Communications et TI, parrainage, protection des animaux

Je tiens d'abord à remercier le personnel de première ligne de notre ville pour le travail extraordinaire qu'il a accompli pendant la pandémie. Nous traversons une période difficile et nous devons travailler ensemble, en tant que communauté, pour relever les défis qui nous attendent.

Au cours du printemps, de l'été et de l'automne derniers, je me suis promené dans les rues et les parcs du district 2, engageant un dialogue à distance avec les électeurs. Il y a eu aussi des appels Zoom régulièrement, en plus des échanges habituels par téléphone et par courrier électronique.

Je suis très fier des travaux d'amélioration qui ont été effectués au parc Isadore Goldberg, maintenant accessible de l'avenue Marc Chagall par un sentier pavé. J'en profite pour souligner que le carré d'espace vert en face de La Marquise n'est plus utilisé comme stationnement pour les ouvriers du bâtiment; et nous avons commencé à embellir l'espace. L'éclairage et la clôture du parc Isadore Goldberg seront installés d'ici l'automne. En ce qui concerne les préoccupations relatives à la sécurité routière, la vitesse maximale sur l'avenue Marc Chagall a été réduite à 30 km/h.

Un autre développement excitant est le projet de rajeunissement des terrains de basket du parc Rembrandt, promis depuis longtemps, qui sera réalisé cet été. J'ai d'ailleurs créé un comité consultatif des utilisateurs des terrains de basket, car nous envisageons d'autres améliorations.

Sur L'Avenue, nous avons travaillé avec les propriétaires des immeubles d'appartements et l'on peut maintenant admirer le magnifique espace vert qu'ils ont créé. Le sentier piétonnier vers Place Park a également été remis en bon état.

Cela fait presque trois ans que nous avons installé un nouveau panneau d'arrêt à l'intersection du chemin Kildare et de l'avenue Rembrandt. C'est quelque chose que les électeurs me demandaient depuis ma première élection en 2005. Grâce aux contrôles réguliers de la police, la mesure a été un succès et a permis à des centaines d'automobilistes de l'avenue Rembrandt de tourner à gauche vers le boul. Cavendish. Je vous invite à suivre mon blogue à **MikeCohen.ca** pour les mises à jour périodiques sur les nouvelles du District 2.

Dida Berku Conseillière—District 3

514-485-6945 dberku@cotesaintluc.org

Portefeuille: Aménagement urbain, engagement des citoyens, la ville centrale, le transport, prolongement du boul. Cavendish, Meadowbrook, présidente du comité consultatif d'urbanisme

Malgré la Covid, la ville poursuit ses activités, et moi aussi. Voici quelques-uns des projets sur lesquels je travaille actuellement.

Après des années de discussion avec nos homologues des villes voisines, la Ville de Montréal soumet le projet de prolongement du boulevard Cavendish au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du gouvernement du Québec, étape nécessaire pour que le projet devienne réalité. Aux côtés du maire Mitchell Brownstein, j'ai été le moteur de ce projet. Le public aura bientôt l'occasion de voir les propositions et de donner son avis. Ce projet est axé sur une vision permettant à nos résidants d'accéder au boulevard Décarie et à la station de métro en moins de 5 minutes, par tous les modes de transport. Pour en savoir plus : **CoteSaintLuc.org/contribuez**.

En mars 2019, Côte Saint-Luc a été l'une des 10 finalistes du concours pancanadien Défi des villes intelligentes. Notre projet s'intitulait VillAge, l'avenir du vieillissement dans la communauté. Depuis, notre candidature a suscité beaucoup d'intérêt, surtout à la lumière de l'isolement des personnes âgées causé par la pandémie de COVID-19. Le mois dernier, nous avons reçu une subvention de 3 ans pour notre projet de recherche commun intitulé Living Lab de Côte Saint-Luc en soutien aux aînés. Plus d'informations à ce sujet à la page 14.

La plupart des maisons du district 3 ont été construites avant 1976 et beaucoup de ces maisons ont une entrée d'eau en plomb. Nous avons entrepris un programme d'analyse de l'eau qui s'étendra encore sur les deux prochaines années. Les analyses seront réalisées de juillet à septembre; si ce n'est déjà fait, vous êtes invités à fixer un rendez-vous pour faire analyser votre eau. Si l'analyse n'est pas effectuée en 2021, il y aura aussi possibilité de le faire en 2022. D'ici là, vous pouvez profiter de notre programme de rabais sur les filtres. Voir la page 10.

Au début du mois de mai, j'ai organisé une Promenade de Jane virtuelle en collaboration avec la directrice de la bibliothèque Janine West, sur l'histoire et l'architecture des résidences de l'avenue Randall. Vous pouvez visionner la promenade à **facebook.com/cotesaintluc/videos**.

À la suite des plaintes déposées par les résidents du voisinage des chemins Merrimac et Baily, je participe avec d'autres représentants de la ville à des rencontres avec le CP afin de trouver des solutions au bruit croissant des trains la nuit. Cet été, nous recevrons de nouveaux bacs noirs. Comme beaucoup d'entre vous, j'ai choisi le petit bac de 120 litres. Je vous invite à en faire l'essai dès maintenant. Il se peut que nous fassions des ajustements à l'avenir, mais une chose est sûre : nous devons tous faire notre part pour réduire la quantité de déchets qui sont envoyés à l'enfouissement. Ce faisant, nous ferons des économies pour notre ville et pour vous.

Les résidents discutent d'une foule de questions avec moi et je suis ouverte à toutes vos opinions et suggestions.

Voir **CoteSaintLuc.org/Contribuez** pour consulter les dossiers d'intérêt actuels et passés.

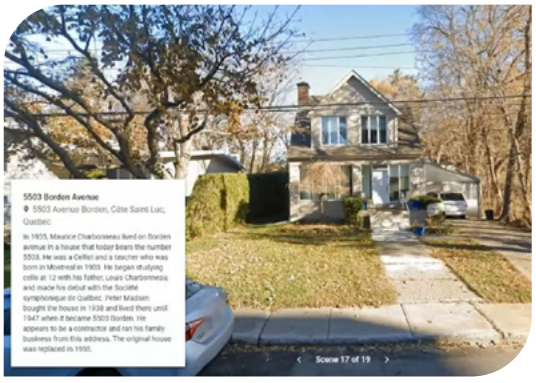

Visionnez la Promenade de Jane de 2021 sur **facebook.com/cotesaintluc/videos**.

Steven Erdelyi — Conseiller—District 4

514-485-6945 serdelyi@cotesaintluc.org StevenErdelyi.com

Portefeuille: Finances, questions environnementales, président du comité de vérification

C'est toujours un plaisir de vous servir en tant que conseiller du district 4. Je vous remercie de votre soutien et de la confiance que vous continuez de m'accorder.

La dernière année a été sans précédent à bien des égards. Au début de la pandémie, nous ne pouvions pas prévoir comment la ville serait affectée financièrement. En tant que conseiller responsable du portefeuille des finances, ma priorité était d'assurer un suivi continu du budget. Malgré les défis, Côte Saint-Luc a terminé l'année 2020 avec un surplus. Grâce notamment à une subvention du Québec pour compenser les coûts liés à la pandémie, nous avons été en mesure de ne pas imposer d'augmentation de taxes pour une résidence moyenne. Nous remercions tous les résidents qui ont récemment participé à notre consultation en vue de la préparation du budget pour 2022.

Nous continuons à nous concentrer sur l'amélioration des infrastructures de la ville. Nous avons récemment terminé le repavage de l'extrémité sud de l'avenue Westluke et, au cours des prochains mois, la Ville continuera de prioriser la réfection des routes et des conduites d'eau. Côte Saint-Luc a commencé à remplacer les lampadaires par des D.E.L. à haut rendement énergétique. Plus de 500 lampadaires ont été installés, dont plusieurs dans le district 4. Cet été, une nouvelle structure d'ombrage sera installée au parc Fletcher pour donner aux enfants et aux familles un autre endroit où se détendre pendant les journées chaudes.

Sur le plan environnemental, de 2007 à 2020, la quantité de déchets destinés aux sites d'enfouissement a diminué de 44 %, alors que la quantité de déchets détournés a presque triplé. Plus tard cet été, tous les propriétaires recevront leurs nouveaux bacs noirs, qui permettront à Côte Saint-Luc de collecter les déchets plus efficacement.

La ville été contrainte d'abattre plus de 2 000 arbres malades au cours des dix dernières années, principalement en raison de l'agrile du frêne. Nous essayons de remplacer les arbres le plus rapidement possible et je suis heureux de vous annoncer qu'au cours des trois prochaines années, nous avons doublé le budget consacré à la plantation d'arbres pour rattraper le retard.

Vivement la fin de la pandémie, et nous pourrons à nouveau utiliser pleinement les services et les installations de la ville.

Mitch Kujavsky — Conseiller—District 5

514-485-6945 mkujavsky@cotesaintluc.org

Portefeuille: Loisirs et parcs, projets spéciaux, Troupe de théâtre,

L'année 2020 n'a pas été de tout repos. Toutefois, il y a maintenant une lumière au bout du tunnel, et je suis déjà plein d'espoir pour le reste de l'année 2021 à Côte Saint-Luc.

LES LOISIRS

Notre personnel continuera d'offrir une excellente programmation, entre autres avec l'ouverture de la piscine Parkhaven et le début des camps de jour. J'encourage tous les résidents à obtenir (ou renouveler) leur carte Loisirs et à profiter de tous les services que nous proposons. Je tiens également à remercier tous les employés des Loisirs pour leur travail assidu et la créativité démontrée tout au long de la pandémie.

LE DISTRICT 5

C'est une période exceptionnelle pour notre quartier ! Côte Saint-Luc a reçu une subvention de 3,9 millions de $ des gouvernements fédéral et provincial pour la rénovation du parc Kirwan. Si l'on ajoute les 2,5 millions engagés par Côte Saint-Luc, ce projet sera le plus gros investissement dans notre quartier depuis la construction du parc Wentworth dans les années 1960. Je suis fier de faire partie de l'équipe qui travaille sans relâche à ce projet depuis 2018.

Un autre projet local va également voir le jour dans les semaines à venir. Le parc Emerald, à l'angle du chemin Wavell et de l'avenue Emerald, va bénéficier d'une cure de rajeunissement bien méritée grâce à notre incomparable service des Travaux publics. Une nouvelle clôture, des équipements d'aire de jeux et un sentier pédestre y seront aménagés pour le plaisir de tous.

SÉANCES MENSUELLES DE QUESTIONS-RÉPONSES

J'invite et encourage tous les résidents du District 5 à assister à mes séances mensuelles (et informelles !) de questions-réponses sur Zoom, où toutes vos questions sur ce qui se passe dans le quartier sont les bienvenues. Les détails sont toujours affichés sur ma page Facebook. Comme toujours, je suis disponible pour toute question ou préoccupation, par courriel ou par téléphone. Soyez prudents, faites-vous vacciner, et on se voit à la piscine ou au parc !

Votre conseil municipal

David Tordjman Conseiller—District 6

514-485-6945 dtordjman@cotesaintluc.org dtordjmancsl
davidtordjmancsl dtordjman

Portefeuille: Bibliothèque et culture, circulation, ingénierie

Je suis heureux de parler de certaines de mes activités pour le district que je représente et pour la ville dans son ensemble. Grâce à mes différents portefeuilles, et en travaillant avec le conseil municipal, j'ai eu l'occasion d'avoir un impact positif sur la sécurité routière dans la ville ainsi que sur les importants services de la bibliothèque.

La dernière année a été difficile, c'est certain, et nous avons veillé à maintenir autant que possible les services importants offerts par la bibliothèque. Ainsi, les services de ramassage ont été maintenus et je suis ravi que nous procédons à une ouverture graduelle, tout en assurant la sécurité de tous.

Dans divers dossiers de circulation, nous avons beaucoup amélioré la sécurité des piétons à plusieurs intersections et passages piétonniers. Nous avons réussi à réduire la vitesse de la circulation et nous travaillons sur d'autres méthodes pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes. Différents travaux sur la sécurité collective sont en cours, notamment des changements dans la conception des routes, et nous investissons dans nos infrastructures.

En tant que conseiller municipal et représentant de nos citoyens, j'ai également estimé qu'il était de mon devoir de veiller à ce que tous les segments de notre communauté soient en sécurité pendant la pandémie. Par le biais de divers organismes communautaires, j'ai lancé et participé à de nombreux programmes de livraison de nourriture et d'appels dans la communauté, et j'ai veillé à ce que les besoins fondamentaux des plus vulnérables soient satisfaits.

Ces quatre dernières années au service des résidents ont été pour moi un honneur.

Sidney Benizri Conseiller—District 7

514-485-6945 sbenizri@cotesaintluc.org

Portefeuille: Travaux publics, relations intercommunautaires, aînés

C'est avec un immense plaisir que j'ai le privilège de reprendre le contact avec vous afin de vous informer sur la situation de notre district en ce qui a trait à notre action passée et à nos projets futurs.

Je continue à œuvrer dans le domaine des Travaux publics, des Relations communautaires ainsi que des Relations avec nos aînés, des problématiques qui m'ont toujours tenu à cœur et auxquels je me suis engagé de me consacrer afin d'apporter des réponses concrètes et efficaces tout au long de mon mandat.

L'année qui s'est écoulée, nous l'avons vécue difficilement comme tous nos concitoyens d'ailleurs. Cependant, nous nous sommes attelés aux tâches les plus urgentes afin d'apporter des solutions aux attentes de nos résidents et résidentes au vu des situations complexes auxquelles ils devaient faire face.

C'est ainsi que lors de l'hiver passé, nous avons procédé à une descente de bouées au Parc Trudeau et ouvert cinq patinoires extérieures dans les différents parcs de notre ville. Dans le contexte éprouvant que nous avons vécu face au confinement, nous avons maintenu des communications constantes avec les diverses institutions communautaires installées sur notre territoire, et ce dans le but de garder toujours des canaux de communications ouverts pour faire face à la situation de crise.

La situation de nos aînés face à la pandémie a été au cœur de nos préoccupations majeures et de ce fait nous avons uni nos efforts pour que cette frange de résidents plus fragiles que la moyenne puisse passer à travers la crise de la manière la plus sécuritaire et de les aider de notre mieux devant l'angoissant défi de la solitude due au confinement.

Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir la lumière au bout du tunnel avec la levée progressive des restrictions. C'est donc avec un espoir renouvelé que nous nous préparons à aborder l'avenir avec un optimisme afin de mener à bien nos projets d'amélioration du quotidien de nos résidents et résidentes qui le méritent bien. En ce qui me concerne, je m'y engage pleinement.

Élections municipales

La période électorale commencera le 17 septembre 2021 et se poursuivra jusqu'au jour du scrutin, le 7 novembre 2021. Le vote par anticipation est prévu pour le 31 octobre 2021. Il se pourrait que d'autres journées soient ajoutées, un avis public sera émis afin d'en informer la population.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature à la prochaine élection municipale, veuillez noter que la période de mise en candidature débute le 17 septembre 2021 et se termine le 1er octobre 2021. À l'heure actuelle, les candidats potentiels peuvent aussi être autorisés à engager des dépenses en soumettant leur formulaire d'autorisation au directeur du scrutin. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau des élections au 514-485-6800, poste 1704, ou par courriel à jprevost@cotesaintluc.org.

Micropuce obligatoire pour les chiens et les chats

Tous les chiens de Côte Saint-Luc âgés de plus de six mois doivent être munis d'une micropuce. Une preuve de micropuce vous sera demandée lors du renouvellement annuel de médaille de chien.

Qu'est-ce qu'une micropuce?

Une micropuce est une puce informatique, de la taille d'un grain de riz, avec un numéro de série associé aux coordonnées du propriétaire. Elle est insérée, par un vétérinaire, sous la peau de l'animal.

Pourquoi une micropuce?

Une micropuce permet d'identifier un animal perdu et de retrouver rapidement son propriétaire. La micropuce ne peut être perdue et accompagne votre chien tout au long de sa vie. Les informations relatives au propriétaire du chien sont accessibles aux vétérinaires. Cela permet d'éviter de surcharger les refuges et surtout de procéder à des euthanasies évitables.

Où puis-je faire mettre une micropuce à mon animal de compagnie?

Votre chien ou chat peut obtenir sa micropuce chez votre vétérinaire local ou à la SPCA.

Permis de stationnement de nuit à long terme

Pour des raisons de sécurité, la Ville de Côte Saint-Luc interdit le stationnement de nuit de 3 h à 6 h dans les rues de la ville et les stationnements municipaux. Toutefois, la ville prévoit certaines exceptions pour les résidents qui n'ont pas d'autre place où stationner. Par exemple, certains résidents habitent un immeuble d'appartements ou un condo où il n'y a pas suffisamment d'espaces de stationnement à louer. D'autres vivent dans une résidence où il n'y a pas assez d'espaces de stationnement pour tous les membres de la famille dans le garage ou l'entrée. Le programme de permis de stationnement de nuit à long terme est conçu pour offrir à ces résidants un espace de stationnement pour leurs véhicules non commerciaux.

Pour savoir comment faire une demande de permis de stationnement de nuit à long terme, consultez **CoteSaintLuc.org/fr/stationnement**.

Devenez premier répondant bénévole aux SMU

Les Services médicaux d'urgence (SMU) de Côte Saint-Luc sont à la recherche de nouveaux membres pour l'équipe de premiers répondants bénévoles. Les membres doivent être dynamiques, prêts à s'engager sérieusement, disposés à apprendre, et ils doivent aimer les défis et vouloir faire une différence dans la communauté. Une formation en premiers soins n'est pas nécessaire. La formation pour les SMU est offerte toute l'année; elle comprend une série de cours en classe et un apprentissage sur la route permettant aux étudiants de répondre à de vrais appels pour mettre en pratique les connaissances apprises en classe. Les membres sont encouragés à faire un quart de travail par semaine. Pour en savoir plus, consultez **cslems.org**.

Séances du conseil

Dates des séances à venir en 2021 :

12 juillet
9 août
13 septembre
4 octobre
15 novembre
13 décembre

Jusqu'à nouvel ordre, les réunions du conseil municipal ne sont pas ouvertes à un public en direct, mais en diffusion en direct sur :

YouTube.com/CoteSaintLuc

Le public peut poser des questions avant la réunion à l'adresse suivante :

periodedequestions @cotesaintluc.org

Comment nous joindre

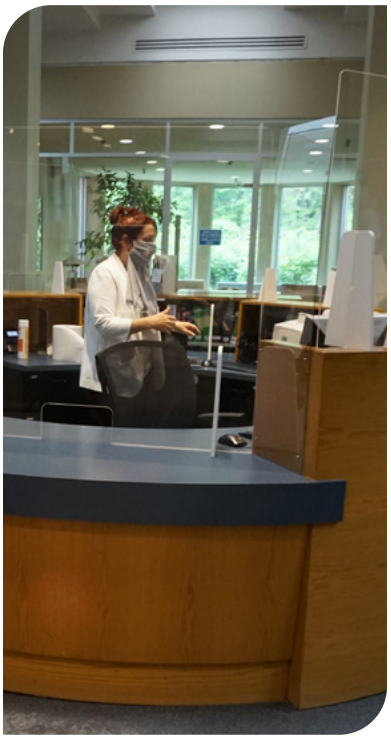

Affaires publiques et communications

514-485-6800, poste 1802
communications@cotesaintluc.org

Aménagement urbain et permis

514-485-6800, poste 1607
amenagementurbain@cotesaintluc.org

Aréna

514-485-6806, poste 2101
arena@cotesaintluc.org

Bibliothèque

514-485-6900
bibliotheque@cotesaintluc.org

Direction générale

514-485-6945
dg@cotesaintluc.org

Hôtel de ville

514-485-6800
info@cotesaintluc.org

Ingénierie

514-485-6800, poste 1501
ingenierie@cotesaintluc.org

Loisirs • Centre communautaire et aquatique

514-485-6806
loisirs@cotesaintluc.org

Sécurité publique

514-485-6960
securitepublique@cotesaintluc.org

Services juridiques et greffier

514-485-6800, poste 1701
greffier@cotesaintluc.org

Taxes

514-485-6800
taxes@cotesaintluc.org

Travaux publics

514-485-6868
travauxpublics@cotesaintluc.org

Services de l'Agglomération

Police
PDQ 9
5501 Westminster
514-280-0109

Incendie
Service des sécurité
Incendie de Montréal
514-280-0874

Urgences
9-1-1

Heures d'ouverture des bâtiments municipaux

Pendant la pandémie, les heures d'ouverture des installations municipales ont fluctué. Nos installations sont maintenant ouvertes au public. Le meilleur moyen de connaître les heures d'ouverture est de consulter **CoteSaintLuc.org/fr/installations**.

Nouveaux projets et projets en cours

Voici une liste partielle des nouveaux projets, des projets en cours et des projets complétés récemment à Côte Saint-Luc.

Rénovations du parc Kirwan 1

La ville va rénover le parc Kirwan. Les travaux débuteront à l'automne 2021. Le projet de 6,5 millions de dollars permettra de construire une nouvelle aire de jeux pour les 2 à 5 ans, de rénover l'aire de jeux pour les 6 à 12 ans, d'installer de nouveaux jeux d'eau, de construire une piste d'athlétisme, d'installer des équipements d'exercice, de réaménager les sentiers avec éclairage, de construire un nouveau chalet principal, de construire un terrain de basketball et d'aménager une piste de danse. La Ville de Côte Saint-Luc recevra 3,94 millions de dollars en subventions gouvernementales pour la réfection et le réaménagement du parc Edward J. Kirwan. L'annonce officielle a eu lieu au parc Kirwan le 9 avril en présence de M. Anthony Housefather, député de Mont-Royal, au nom de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, de M. Mitchell Brownstein, maire de Côte Saint-Luc, de M. David Birnbaum, député de D'Arcy-McGee, et de M. Mitch Kujavsky, conseiller du district 5.

1

Améliorations des parcs et des équipements de terrains de jeux

La Ville procède régulièrement à des améliorations de petite ou moyenne envergure dans les parcs, souvent pour donner une cure de rajeunissement à un parc plus ancien. Voici quelques-unes des améliorations que nous avons apportées ou que nous avons au programme cet été et cet automne.

- Parc Roback : Nouvelle clôture en mailles
- Parc Martin Foley : Nouvelle clôture en mailles, nouvelles tables
- Parc Fyon : Nouveau toit pour le chalet, nouvelles tables
- Parc Richard Schwartz : Nouveau toit pour le chalet, nouvelles tables
- Parc Emerald : Nouvelle clôture en mailles, 2 nouvelles tables
- Parc Rembrandt : Nouveau toit pour le chalet, nouveau terrain de basketball, sulptures rafraîchies/repeintes, nouvelles poubelles
- Parc Harold Greenspon : Nouveaux bancs, nouvelles tables
- Parc Prud'homme : Nouvelles tables
- Parc Zygielbaum : Nouvelles tables
- Parc Brownstein : Remplacement des bancs
- Parc Helfield : Replacement des bancs, nouvel équipement de terrain de jeux
- Parc Fletcher : Installation d'équipement d'escalade, structure d'abri avec plateforme
- Parc Earle : Nouveaux arbres, structure d'ombrage, jeux d'eau
- Parc Rabin : Nouveau sentier piétonnier, nouveaux bancs
- Parc Shuster : Nouvelles tables, bacs à ordures, salle de bain/vestiaire
- Parc Silverson : Nouveau sentier de pierre concassée vers le centre commercial, et nouvelles tables
- Parc Béland : Nouveaux jeux d'eau et pulvérisateur
- Parc Goldberg : Nouveau jardin ombragé, nouveaux bacs à ordures
- Parc Singerman : Nouvelles tables
- Parc Trudeau : 12 nouvelles tables, bancs supplémentaires, rampe pour escalier, grillage au sommet de la colline
- Parc McDowell : Nouveaux sentiers piétonniers

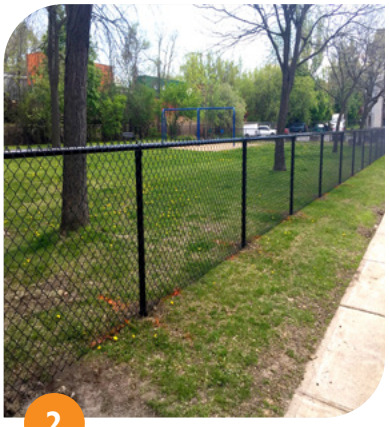
2

Réparations des rues et trottoirs

Les rues suivantes seront réparées ou refaites en 2021.

- Chemin de la Côte-Saint-Luc entre l'avenue Prince of Wales et l'avenue Alpine
- Avenue Westminster entre le chemin Mackle et le chemin Mather
- Avenue Davies entre le chemin Mackle et l'avenue Sir Winston Churchill
- Chemin Weizmann entre l'avenue Hartwell et l'avenue Sabin

Au cours des cinq dernières années, la ville a remplacé environ 8 260 mètres de trottoirs. Cet été, nous en remplaçons davantage là où c'est le plus nécessaire et dans le cadre de certains projets de reconstruction de routes.

Remplacement des tuyaux en plomb

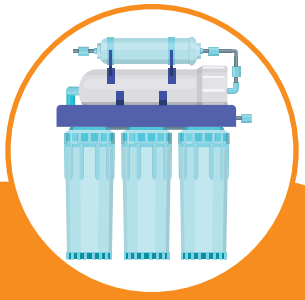

Filtres à eau

Nous offrons un rabais unique de 200 $ pour l'achat et l'installation d'un système de filtration d'eau sous l'évier. Ou une remise de 50 $ pour les filtres. La remise de 50 $ sur les filtres pour 2021 est offerte même aux maisons qui l'ont reçue en 2020.

Vous pouvez en faire la demande en ligne à l'aide de votre téléphone intelligent ou de votre ordinateur à **CoteSaintLuc.org/fr/filtres**.

Si vous préférez utiliser les filtres pour réfrigérateur ou un système de pichet ou carafe à passage direct, la ville offre également une remise pouvant aller jusqu'à 50 $ pour l'achat de filtres à eau à chaque maison unifamiliale et duplex construits avant 1976.

Profitez de ces rabais. D'ici à ce que les infrastructures soient remplacées, les pichets de comptoir munis de filtres à eau et les systèmes de filtration d'eau constituent le moyen le plus simple de diminuer l'exposition au plomb dans l'eau du robinet et de réduire les risques pour la santé au minimum.

Conformément aux directives de la Direction de la santé publique et du ministère de l'Environnement du Québec, les municipalités doivent remplacer la partie publique des conduites d'eau en plomb et encourager les propriétaires à faire de même pour la partie privée. Côte Saint-Luc dispose d'un plan d'action pour que les remplacements nécessaires soient effectués.

Historiquement, le plomb était utilisé dans les entrées de service et dans les raccords de plomberie et les soudures. Jusqu'en 1975 et selon le Code national de la plomberie du Canada, le plomb était un matériau acceptable dans les tuyaux et c'est pourquoi on le trouve plus souvent dans les vieilles maisons et les vieux quartiers. Au fil du temps, la corrosion des tuyaux en plomb et de la plomberie peuvent entraîner le lessivage du plomb dans l'eau potable. Le plan à long terme de la Ville consiste à remplacer toutes les conduites de service d'eau municipales.

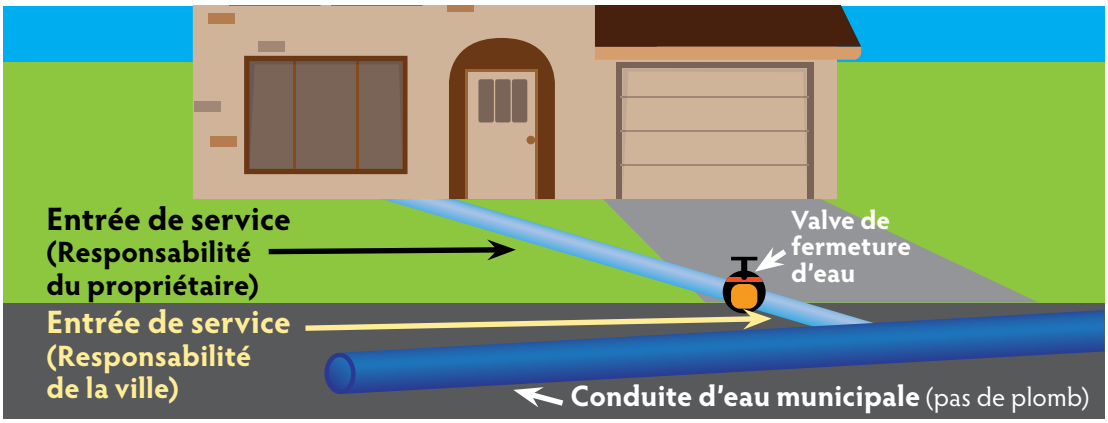

La conduite de service d'eau (ou entrée d'eau) désigne la conduite souterraine reliant la plomberie interne de votre maison à la conduite principale de la municipalité. La conduite de service d'eau comprend deux parties : la section municipale qui va de la conduite principale à la ligne de propriété, et la section privée qui va de la ligne de propriété à la maison.

Le plan d'action de Côte Saint-Luc comporte plusieurs étapes, de l'atténuation à court terme aux solutions à long terme.

Programme accéléré d'analyse de l'eau

Entre le 1er juillet et le 30 septembre, la Ville de Côte Saint-Luc prélèvera des échantillons d'eau dans les maisons unifamiliales et les duplex construits avant 1976. De nombreuses maisons construites avant 1976 ont une entrée d'eau en plomb. Les résultats de ces tests fourniront à la ville les données nécessaires pour planifier le programme de remplacement des conduites de service d'eau sur plusieurs années. Si vous habitez une maison unifamiliale ou un duplex dont la construction est antérieure à 1976, vous pouvez prendre rendez-vous à **CoteSaintLuc.org/fr/echantillonnage**. Nous prévoyons tester l'eau des 3 200 foyers entre 2021 et 2023. Selon les protocoles du ministère de l'Environnement du Québec, nous sommes limités à effectuer les tests pendant les mois d'été.

Remplacement des conduites de service d'eau

Le troisième volet de notre plan d'action consiste à accélérer le remplacement de la portion de la conduite d'eau appartenant à la ville. Il s'agit d'un travail énorme, car il implique de démolir la surface de la route et/ou le trottoir. Ce projet est en cours, et certaines parties de Hudson, Weizmann et Westluke seront remplacées dès cet été.

Si la section de la conduite d'eau du propriétaire est en plomb, le propriétaire doit la remplacer par une section en cuivre. En remplaçant les deux sections de la conduite d'eau par du cuivre, on élimine une source possible de plomb dans l'eau potable. La Ville prépare actuellement un règlement qui sera déposé dans les prochains mois et qui obligera le propriétaire à remplacer sa conduite d'eau en plomb dans les dix ans suivant le remplacement par la Ville de la partie de la conduite d'eau appartenant à la municipalité.

La bonne matière dans le bon bac

Que mettre dans votre BAC BRUN

- Résidus de fruits et légumes
- Pâtes, pains et céréales
- Viande et poisson
- Produits laitiers et coquilles d'œufs
- Marc de café, filtres, sachets de thé
- Gâteau, biscuits et friandises
- Serviettes et mouchoirs en papier souillés
- Emballage d'aliments en papier ou en carton (boîtes de pizza, sacs de maïs soufflé, sacs de farine)
- Litières et résidus d'animaux
- Feuilles et résidus de jardinage
- Plantes d'intérieur
- Coupures de gazon, mauvaises herbes, et autres résidus de jardinage
- Feuilles mortes
- Fleurs et plantes en pot, incluant le terreau
- Écorce, copeaux de bois et bran de scie
- Petites branches de moins de 30 centimètres (12 pouces) de long, attachées en fagots d'au plus 45 centimètres (18 pouces) de diamètre

Que mettre dans votre BAC BLEU

Fibre

- Journaux
- Circulaires et magazines
- Feuilles de papier (même avec agrafes)
- Enveloppes (même avec fenêtre)
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, etc.
- Boîtes de carton (aplaties et ficelées)
- Tubes et rouleaux de carton
- Chemises de classement
- Sacs de papier
- Annuaires
- Livres

Métal

- Boîtes de conserve, couvercles et bouchons
- Cintres
- Canettes d'aluminium
- Assiettes de papier d'aluminium, non souillées

Verre

- Bouteilles et pots de toutes formes et de toutes couleurs (inutile d'enlever les étiquettes)

Plastique rigide

- Bouteilles ayant contenu des liquides de toutes sortes, incluant shampooing et lessive
- Contenants de yogourt, margarine ou graisse, et autres contenants, couvercles et bouchons

Plastique souple

- Sacs d'épicerie et de magasinage
- Sacs de nettoyage à sec
- Sacs à pain ou pâtisserie (sans gras)
- Sacs de produits alimentaires, propres
- Emballages en plastique (lait, essuie-tout, etc.)

Le gouvernement du Québec paie les villes pour qu'elles produisent moins de *déchets résiduels*, un terme technique pour ce que nous avions l'habitude d'appeler simplement les *ordures*. Ces déchets résiduels vont dans votre poubelle, sont collectés par la ville et sont acheminés vers un site d'enfouissement.

On estime que jusqu'à 80 % des déchets domestiques peuvent être recyclés ou envoyés dans un centre de compostage. Pour y parvenir, votre ménage a besoin d'un système. Par exemple, votre cuisine devrait disposer de trois contenants : un pour les déchets alimentaires et les serviettes en papier, un autre pour les boîtes de conserve, les bouteilles en verre et le carton, et enfin un dernier pour tout ce qui reste, comme le polystyrène et le plastique dans lequel votre poulet cru a été emballé. Certaines personnes placent un petit bac sous leur évier pour les déchets alimentaires, un autre dans l'armoire à balai pour les produits recyclables, et une poubelle traditionnelle ailleurs pour les déchets résiduels. Quelle que soit votre organisation, le fait d'avoir ces trois contenants constitue un système de tri des déchets.

Disons-le honnêtement, il est plus facile de tout jeter dans un sac poubelle. Mais pensez-y un instant : le poulet barbecue (déchets organiques) que vous avez jeté la semaine dernière se trouve aujourd'hui dans un site d'enfouissement où, avec le temps, il dégage du méthane (un gaz à effet de serre). Si vous aviez mis vos restes de nourriture dans votre bac brun, ils seraient aujourd'hui dans un centre de compostage qui piège le méthane pour éviter qu'il ne se retrouve dans l'atmosphère.

Que mettre dans votre
BAC NOIR

Fibre

- Papier ou carton souillé ou graisseux
- Papier ciré, autocollants et papier peint
- Papier photographique
- Emballage-cadeau métallisé
- Enveloppes matelassées
- Produits composite (cartables)
- Couches

Métal

- Ferrures, tuyaux, clous, vis
- Casseroles, chaudrons, moules à muffins
- Petits appareils ménageres
- Jouets et outils composés de plusieurs matières
- Ferraille

Verre

- Verres à boire
- Porcelaine et céramique, pyrex et vaisselle cassée

Plastique rigide

- Tous les plastiques numéros 6 (polystyrène)
- Tubes et pompes de dentifrice
- Produits de caoutchouc (boyaux d'arrosage et bottes)
- Pneus

Plastique souple

- Pellicule souillée
- Emballages graisseux ou cirés
- Pellicule extensible
- Toiles de piscine et auvents

Autres

- Couches et hygiéniques
- Vêtements et textiles
- Bois, cendres et mégots de cigarette
- Cire, papier ciré et gomme à mâcher
- Sacs d'aspirateur et leur contenus
- Cheveux, poils et plumes d'animaux
- Tampons d'ouate, tampons à démaquiller
- Feuilles d'assouplissant et charpie provenant de la sécheuse

Les nouveaux bacs noirs, c'est pour bientôt

En août 2021, plus de 4 000 bacs roulants noirs seront distribués sur tout le territoire de Côte Saint-Luc aux résidents des maisons unifamiliales et des duplex, en plus de certaines maisons en rangée. Ces bacs noirs remplaceront tous les bacs à ordures existants.

Les bacs noirs seront livrés devant chaque maison, avec un sac contenant une trousse d'information. La livraison se fera pendant la semaine ou le week-end, entre 7 h et 20 h.

Le nouveau bac noir peut être vidé dans le camion à ordures à l'aide d'un mécanisme de levage, de sorte que les travailleurs ne sont plus directement exposés aux déchets des contenants à ordures et n'ont plus à soulever de lourdes charges à répétition. La collecte est donc plus rapide et sécuritaire. Les déchets sont dans un contenant fermé et à l'abri des regards. Enfin, les roues facilitent le placement des bacs noirs en bordure de la rue. Vous pourrez utiliser le nouveau bac noir dès que vous l'aurez reçu.

Nous annoncerons une date à laquelle vous pourrez déposer vos vieux bacs en bordure de rue pour qu'ils soient ramassés. Toutefois, nous encourageons les résidents à nettoyer leur bac existant et à le réutiliser pour ranger des objets dans le garage.

Rappelez-vous, vous ne devez pas déposer de sacs à ordures à côté, car la Ville ne les ramassera pas. On estime qu'environ 80 % des déchets ménagers sont soit recyclables (bac bleu), soit compostables (bac brun). Seuls 20 % sont des déchets résiduels (bac noir). N'oubliez pas que si vous avez besoin d'un bac bleu ou d'un bac brun plus grand, la Ville vous l'échangera gratuitement.

Le bac noir doit être utilisé uniquement pour les déchets qui ne peuvent pas être réutilisés, recyclés, ou compostés. En général, il s'agit de déchets solides et non dangereux qui ne peuvent pas être recyclés ou compostés et qui ne sont pas acceptés par les organismes dont la mission est de donner une seconde vie à certains objets.

Les déchets encombrants doivent continuer à être déposés en bordure de rue le mercredi. Voir la liste des déchets encombrants acceptés à **CoteSaintLuc.org/fr/DechetsVolumineux**.

Le jour de la collecte, assurez-vous de placer votre bac noir en bordure de la rue, à au moins un mètre des autres bacs, des voitures ou d'autres objets. Ne placez pas votre bac sur le trottoir ou dans la rue. Assurez-vous que les roues sont orientées vers la maison. Assurez-vous aussi que le couvercle est complètement fermé.

Pour plus d'informations, appeler au 514-485-6868, poste 3106, ou envoyer un courriel à bacsnoirs@cotesaintluc.org.

Comment obtenir un arbre pour votre terrain privé

Le GRAME, en collaboration avec la Ville de Côte Saint-Luc, invite les résidents à planter des arbres sur leurs terrains pour enrichir la biodiversité urbaine et accroître le couvert végétal de leur quartier.

Les propriétaires de Côte Saint-Luc peuvent se procurer un ou plusieurs arbres pour 25 $ à 55 $ chacun. Trois essences d'arbres d'une hauteur moyenne de 1,5 mètre sont proposées. Les quantités d'espèces sont limitées. Les intéressés peuvent commander des arbres sur le site **unarbrepourmonquartier.org**.

Verdissons notre ville pour en rehausser la beauté, réduire l'effet des îlots de chaleur, ajouter l'ombre nécessaire aux jeux des enfants et améliorer notre qualité de vie.

Protection des arbres durant les projets de rénovation

Les projets de rénovation résidentielle peuvent causer des perturbations. Les arbres près de votre maison risquent d'être dérangés par l'équipement, les matériaux sur place, la circulation plus intense et d'autres impératifs liés aux travaux, tous susceptibles de menacer leur santé. Lorsque vous planifiez des rénovations, ajoutez un point à votre aide-mémoire : un plan pour préserver vos arbres en protégeant leurs racines, leur tronc et leurs branches.

Protéger les racines

On oublie facilement l'importance du système racinaire d'un arbre, parce qu'on ne peut pas le voir. Il peut supporter un chêne puissant, mais il est également très sensible aux dommages. Les travaux de construction et d'excavation ne doivent pas se faire près des racines d'un arbre. En général, les racines s'étendent au moins jusqu'au pourtour de l'arbre à l'aplomp de la ramure, qui est la zone couverte par la couronne foliaire. Il est aussi très important d'éviter de circuler sur les racines de l'arbre avec de l'équipement lourd, puisque le compactage du sol peut nuire à l'arbre.

Si votre arbre se trouve à un endroit où la construction aura un impact sur la zone des racines, il est toujours bon de consulter un arboriculteur. Il vous donnera des conseils sur les façons de réduire les dommages pendant les travaux et de les atténuer par la suite. Ces mesures peuvent notamment consister à bêcher autour de l'arbre s'il y a eu compactage, à élaguer les racines et à éclaircir le couvert de l'arbre.

Protéger le tronc

Un tronc d'arbre est facile à endommager. Il suffit d'une coupure infligée par un travailleur qui manipule un outil pour qu'une profonde entaille s'ouvre dans l'écorce et devienne la porte d'entrée pour les maladies et les insectes. La meilleure solution est de tenir tout le monde loin des arbres, érigez donc une barrière temporaire pour les protéger.

Protéger les branches

Pendant les travaux de rénovation, la meilleure façon de protéger les branches est de garder les travailleurs et l'équipement loin des arbres. Si ce n'est pas possible, ce qu'il reste de mieux à faire est d'élaguer les branches qui se retrouvent dans la zone des travaux, en supposant que cela ne nuise pas à la santé ou à l'apparence de l'arbre. Comme pour le tronc, toute blessure aux branches est une occasion pour les insectes et les maladies de s'infiltrer à l'intérieur. Pour protéger un arbre, il est important de réduire ce genre de dommage.

En planifiant la rénovation de votre maison, tenez compte de l'impact sur l'aménagement paysager existant. Vos arbres font partie intégrante de votre résidence, ils ajoutent de la valeur à votre propriété et sont très bénéfiques pour l'environnement. Consultez un professionnel du paysagement avant le début des travaux; une bonne planification contribuera grandement à assurer la santé de vos arbres.

Campagne de plantation d'arbres publics de Côte Saint-Luc

Afin d'accroître l'inventaire des arbres de la ville, nous avons fait passer notre budget pour les arbres de 100 000 $ à 200 000 $ pour les années 2021, 2022 et 2023. Cette année, nous plantons 296 arbres sur les pelouses, dans les parcs et dans d'autres espaces verts pour le plaisir de tous. Si vous souhaitez que la ville plante un arbre devant chez vous sur la partie publique de votre pelouse, envoyez un message électronique à cpidgeon@cotesaintluc.org.

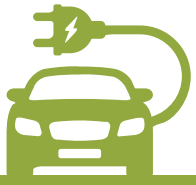

Programme d'aide financière : borne de recharge électrique domestique

La Ville de Côte Saint-Luc accorde une subvention unique d'un maximum de 250 $ pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge électrique domestique. Pour faire une demande de remise, les demandeurs doivent remplir la demande en ligne. Des formulaires en format papier sont également disponibles. Tous les détails sur **CoteSaintLuc.org/fr/bornederecharge**.

Soutien aux entreprises locales

En 2021, la Ville de Côte Saint-Luc a lancé un programme visant à aider les entreprises sur son territoire à survivre à la pandémie et à revenir en force. Avec nos partenaires de PME Montréal, nous voulons que les entreprises locales profitent des subventions, des programmes et des services offerts aux entreprises. Pour plus d'information et pour vous inscrire gratuitement auprès de la Ville, visitez **CoteSaintLuc.org/commerce**.

Vous aurez la possibilité :

- d'obtenir de l'information sur les programmes de soutien aux entreprises;
- de connaître les initiatives de la Ville pour soutenir les entreprises;
- de connaître les services municipaux en place pour les entreprises;
- de faire des suggestions à la Ville au sujet du commerce et de l'économie;
- de répondre aux demandes d'information et d'assistance.

Avantages pour les entreprises :

- Recevoir des informations sur les initiatives de soutien aux entreprises;
- Fournir des opinions et des commentaires à la Ville;
- Inscription gratuite à **CoteSaintLuc.org**;
- Toutes les entreprises exerçant leurs activités à Côte Saint-Luc peuvent s'inscrire gratuitement.

Côte Saint-Luc devient un *living lab* en soutien aux aînés isolés

La Ville de Côte Saint Luc et ses partenaires de recherche au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et de l'Université de Montréal recevront une subvention de trois ans de plus de 800 000 $ du Fonds de recherche du Québec -Société et culture (FRQSC) pour le financement d'une proposition de recherche conjointe visant à soutenir les personnes âgées isolées grâce à la technologie.

Le projet est intitulé *Les environnements intelligents en soutien à l'écosystème des aînés fragiles et isolés : Le Living Lab de la Ville de Côte Saint-Luc* (2022-VILL-308184).

La subvention aidera la Ville à faire progresser l'objectif qu'elle s'est fixé en 2019 alors qu'elle s'est classée dans les 10 finalistes du Défi des villes intelligentes du Canada. La proposition de 2019 était l'initiative *VillAge, l'avenir du vieillissement en communauté*. Depuis, la proposition de Côte Saint-Luc a suscité beaucoup d'intérêt, surtout à la lumière de l'isolement des aînés causé par la pandémie de COVID-19. Après des mois de recherche, d'engagement communautaire et de projets pilotes au domicile de personnes âgées fragiles et isolées, la Ville a proposé un plan qui permettrait aux personnes âgées de vivre chez elles en toute sécurité et d'être mieux reliées aux services de santé et aux services communautaires.

À l'époque, comme aujourd'hui, l'objectif était de faire de la ville l'épicentre de l'innovation un laboratoire vivant où les technologies connectées seront testées et appliquées afin que les personnes âgées puissent vivre de manière plus sécuritaire et plus autonome à leur domicile et dans leur communauté.

Au cours des trois prochaines années, le projet *Living Lab* fonctionnera comme un incubateur pour favoriser l'émergence de nouvelles approches intersectorielles et rassembler les groupes communautaires, les chercheurs et les participants sélectionnés autour des questions du bien vieillir. Il se concentrera sur le développement de pratiques innovantes grâce à l'implication de toutes les parties prenantes pour appliquer les nouvelles technologies au vieillissement dans la communauté.

Sous la direction de Mélanie Couture du CIUSSS Centre-Ouest et de Natalie Bier et Sylvain Giroux de l'Université de Montréal, la Ville de Côte Saint-Luc cherchera à créer une nouvelle plateforme de recherche et de dialogue. Une fois le projet lancé, à l'automne 2021, Tanya Abramovitch, directrice municipale associée, et Dida Berku, conseillère municipale, inviteront tous les intervenants et les groupes communautaires à participer à des tables rondes sur les moyens de faire avancer la cause du vieillissement dans la communauté grâce à la technologie.